



Donges, le 17 septembre 2026

Affaire suivie par Joëlle MEUNIER
N/réf : OL/JM/ML – 2026-176

Objet :
Conseil Municipal
Pièces Jointes :
Projets et pièces annexes

Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur,

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Vendredi 25 septembre 2026 à 18 h 30
dans la salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

ADMINISTRATION GENERALE

Présentation de la trame noire Dongeoise par un agent du Parc Naturel Régional de Brière	
PROJET N°1 : MOTION POUR LE MAINTIEN DE L'OUVERTURE DE LA POSTE LE SAMEDI MATIN <i>Rapporteur : Olivier LEFEUVRE</i>	• Réaffirmer l'attachement du Conseil Municipal au maintien d'un véritable bureau de Poste de plein exercice à DONGES. • Demander à la Poste de revenir sur sa décision de supprimer l'ouverture du samedi matin. • Demander le maintien d'horaires d'ouverture permettant l'accès au service Postal pour les personnes travaillant du lundi au vendredi.
PROJET N°2 : SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES PAR LES INCENDIES DE L'ETE 2026 <i>Rapporteur : Olivier LEFEUVRE</i>	• Soutenir les communes sinistrées, notamment de Gironde, par un don de 1000€ à l'AMF « aides sinistrés ».
PROJET N°3 : INSTAURATION D'AMENDES ET ASTREINTES ADMINISTRATIVES <i>Rapporteur : Olivier LEFEUVRE</i>	• Considérant la nécessité de lutter contre les incivilités environnementales (dépôts sauvages de déchets, encombrants, épaves) et les infractions aux règles de l'urbanisme, • Adopter un barème financier pour les amendes et astreintes administratives.
PROJET N°4 : PAVOISEMENT PERMANENT DU DRAPEAU BRETON ET DU DRAPEAU UKRAINIEN SUR LA PLACE ARMAND MORVAN <i>Rapporteur : Olivier LEFEUVRE</i>	• Considérant l'attachement culturel de la ville de DONGES à la Bretagne et l'engagement indéfectible de la commune aux valeurs de paix, de liberté, de démocratie, • Approuver le pavoisement permanent et en alternance mensuelle du drapeau Breton et du drapeau Ukrainien sur la Place Armand Morvan

	• Respecter l'ordre protocolaire français • Imputer les dépenses correspondantes au BP.
--	--

RESSOURCES HUMAINES

PROJET N° 5 : TABLEAU DES EFFECTIFS <i>Rapporteur : Norbert DEMÉ</i>	Le tableau présenté vise à créer des emplois ou des recrutements - Suite à des avancements de grade - Recrutement de 15 agents recenseurs pour deux mois, vacataires - Renouvellement de contrats temporaires (1 service voirie espaces verts et 1 au secrétariat des services techniques) - Recrutement de 8 saisonniers au service des sports du 26/12/26 au 30/12/26 - Recrutement de 16 saisonniers au service jeunesse pour l'accueil des enfants lors des vacances scolaires de la Toussaint - Recrutement d'un responsable des marchés publics - Recrutement d'un chargé de projets aux services techniques, création d'un poste contractuel en catégorie A
PROJET N°6 : LABEL COMMUNE EMPLOYEUR DE SAPEURS-POMPIERS <i>Rapporteur : Norbert DEMÉ</i>	• Réaffirmer l'engagement de la Commune de DONGES en faveur du volontariat des agents communaux auprès des sapeurs-pompiers • Solliciter l'attribution du label « commune employeur partenaire des sapeurs-pompiers • Autoriser le Maire à signer toute convention avec le SDIS 44 et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la délibération et l'obtention du label.
PROJET N° 7 : FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS <i>Rapporteur : Norbert DEMÉ</i>	• Il est proposé d'adopter les dispositions de remboursement des frais occasionnés par le déplacement des élus, pour toute la durée de la mandature • Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 65312 du budget • Les montants de remboursement suivront l'évolution de la réglementation

URBANISME/TRAVAUX

PROJET N°8 : AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE NANTES - SAINT-NAZAIRE <i>Rapporteur : Vincent MIAULT</i>	Le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère Nantes–Saint-Nazaire a été élaboré sous l'autorité de l'État, en association avec les collectivités territoriales et les différents acteurs concernés. Il a été validé dans son ensemble par le Comité de pilotage du 8 juin 2026 et est désormais soumis aux consultations réglementaires avant son adoption définitive prévue par arrêté préfectoral à la fin de l'année 2026. Son élaboration s'est déroulée parallèlement à celle du Plan d'Action Qualité de l'Air
--	--

	(PAQA) de la CARENE, adopté en Conseil communautaire par délibération en date du 16 décembre 2025, permettant une coordination étroite entre les deux démarches. La CARENE a ainsi participé aux travaux techniques et politiques ayant conduit à l'élaboration de ce document. Afin de répondre à ces enjeux, le PPA prévoit 25 actions élaborées en concertation avec l'ensemble des partenaires. La CARENE est impliquée dans 13 d'entre elles sur les thématiques de mobilité, d'habitat ou encore d'urbanisme favorable à la santé. La commune de Donges souhaite, quant à elle, s'inscrire pleinement dans cette démarche d'amélioration de la qualité de l'air en développant des actions qui vont permettre d'agir sur cette problématique. Il convient également de souligner la situation particulière de la commune de Donges qui accueille une importante raffinerie de pétrole, fort émetteur de polluants. Il est proposé aujourd'hui d'émettre un avis favorable sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère Nantes – Saint-Nazaire tout en souhaitant souligner la situation particulière de la commune de Donges où les efforts de tous les acteurs qui peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air doivent converger au service d'habitants particulièrement touchés par cette problématique
PROJET N°9 : CONVENTION AVEC SAINT-NAZAIRE AGGLOMERATION PORTANT SUR LA GESTION D'UN SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DU SOL : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE <i>Rapporteur : Vincent MIAULT</i>	Depuis 2015, une convention lie la CARENE à huit de ses communes membres pour l'instruction des autorisations et d'occupation du sol. La dernière convention a expiré le 31/12/2025. Il est proposé aujourd'hui d'approuver une nouvelle convention pour une durée de trois ans reconductibles permettant une visibilité à long terme suivant des conditions financières inchangées.
PROJET N°10 : LA TRICARDAIS : CESSION D'UNE PARCELLE A LA SOCIETE CELLNEX : RECTIFICATIF ET COMPLETUDE DE LA DELIBERATION N° 18 DU 25 JUN 2026 <i>Rapporteur : Vincent MIAULT</i>	Le 25 juin 2026 le conseil municipal approuvait la cession à la société Cellnex d'une parcelle de terrain de 58 m² sise au lieu-dit « la Tricardais » au prix de 30 000 €. Il est proposé à celui-ci d'acter la superficie réelle du terrain qui est de 90 m² et non de 58 m². Il convient également d'approuver le déclassement de ce terrain ce qui n'avait pas été effectué lors du conseil municipal du 25 juin dernier.
PROJET N°11 : ALLEE DE BERNASSEAU – RUE PIERRE DUFAURE : DECLASSEMENT D'UN CHEMIN PIETONNIER SUITE A ENQUETE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'OPERATION « LA CLOSE DES FOUGERES » <i>Rapporteur : Vincent MIAULT</i>	Suite à l'enquête publique qui s'est tenue en mairie de Donges du 25 juin au 10 juillet 2026 relative au déclassement d'un chemin piéton reliant l'allée de Bernasseau à la rue Pierre Dufaure et à l'avis favorable du commissaire enquêteur, il est proposé de constater la désaffectation des parcelles communales cadastrées section YI 501 et 503 et d'approuver le déclassement du domaine public communal de la bande de terrain sus désignée.

PROJET N°12 : ALLEE DE BERNASSEAU – RUE PIERRE DUFAURE : ECHANGE DE PARCELLES AVEC LA SCCV « DONGES LES FOUGERES » DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'OPERATION « LA CLOSE DES FOUGERES » <i>Rapporteur : Vincent MIAULT</i>	Dans le cadre du projet immobilier porté par la société Aménatys situé entre la rue Pierre Dufaure et l'allée de Bernasseau, dont le permis de construire est en cours d'instruction, et suite à l'enquête publique de déclassement d'un chemin piétonnier qui a eu lieu du 25 juin au 10 juillet 2026, il est proposé d'approuver la cession à la SCCV « Donges les Fougères » des parcelles cadastrées section YI 501 et 503 suivant plan ci-joint d'une superficie de 251 m², au prix d'un euro symbolique. Il est également proposé l'acquisition auprès de la SCCV « Donges les Fougères » des parcelles à créer correspondants à l'emprise des terrains et équipements communs à réaliser au prix d'un euro symbolique.
PROJET N°13 : AVENUE DE LA PAIX : CESSIION D'UNE PARCELLE D'ENVIRON 100 M² SUPPORTANT UN GARAGE ET DES CAVEAUX A MONSIEUR ET MADAME DENIS ET CORINNE LELIEVRE <i>Rapporteur : Vincent MIAULT</i>	La pharmacie « Lelièvre » située 19 avenue du Vice-Amiral Halgan souhaite disposer de nouveaux locaux de stockage dans le cadre du projet d'agrandissement et de rénovation actuellement en cours. Dans ce cadre il est proposé d'approuver la cession à Monsieur et Madame Denis et Corinne Lelièvre du terrain bâti contigu de la pharmacie à détacher de la parcelle cadastrée section BI n° 502 d'une superficie d'environ 100 m², au prix de 25 000 €, les frais de géomètre étant à la charge de l'acquéreur,

CULTURE

PROJET N°14 : CONVENTION D'UTILISATION DE L'ESPACE RENAISSANCE PAR LES ASSOCIATIONS REVES DE LOIRE, AZDAK ET LES INCONSCIENTS <i>Rapporteur : Peggy MORICE</i>	Les trois associations de théâtre de la commune ont sollicité la Municipalité pour une utilisation de l'Espace Renaissance de façon régulière de septembre à juillet de la saison en cours L'objectif est de préparer, mettre en scène, leurs spectacles, en échange de représentations en auto production l'année en cours. Il est donc proposé d'approuver les conventions pour une durée de 6 ans, révisables chaque année au besoin par l'une ou l'autre des parties.
--	--

DIVERS

1. Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal (art. L2122-22 du CGCT) ;
2. Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Olivier LEFEUVRE
Maire de DONGES
Vice-Président de
SAINT-NAZAIRE AGGLOMERATION